
Concours d'entrée

Rapport Jury 2025

Italien



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) - Italien

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite commune**

Carlo Levi, *Cristo si è fermato a Eboli* [1945], Torino, Einaudi, 1990, p. 199-202.

Cette session 2025, 116 copies ont été corrigées, avec des notes allant de 1 à 20/20 (moyenne : 9,62). Plus de la moitié des copies a obtenu une note au-dessus de la moyenne. Les notes inférieures ou égales à 7 (40 copies), encore nombreuses cette année, ont été attribuées à des devoirs qui présentaient des lacunes graves à la fois en commentaire et en version. Inversement, les notes les plus hautes (23 copies obtenant 14 ou plus) concernent des copies qui ont fait preuve de très bonnes capacités en traduction et ont su proposer, dans un très bon italien, une étude convaincante du texte et de ses problématiques historiques. Cette année, les excellentes copies ont été plus nombreuses et l'écart entre les copies les plus basses et les travaux les meilleurs a été plus flagrant. Sur la globalité des copies, le jury constate toutefois un niveau de langue vivante étrangère plutôt bas et souvent en deçà des exigences du concours et, pour le commentaire, une connaissance très approximative de l'histoire italienne. La lecture d'anthologies et d'histoires italiennes tout au long de l'année pourrait peut-être aider à une meilleure contextualisation des extraits proposés.

Commentaire

Médecin et peintre originaire de Turin, Carlo Levi est condamné en 1935 à trois ans de *confino* (résidence forcée) en raison de ses activités antifascistes. C'est ainsi qu'il est envoyé à Aliano, un village de Basilicate, perché au sommet d'une haute colline désolée. L'extrême misère et les conditions d'exploitation dans lesquelles vivent les paysans ont provoqué le départ d'un grand nombre d'entre eux en Amérique. Les mois et les saisons passent. C. Levi découvre une vie, une civilisation, une humanité, éloignées de sa condition de citoyen bourgeois du nord de l'Italie. Il perçoit notamment le poids des injustices séculaires qui frappent cette partie du pays et découvre ainsi le « problème méridional ». Après la guerre, il publie *Cristo si è fermato a Eboli*, qui est le fruit de cette expérience.

Le texte à commenter se situe dans le dernier tiers de ce roman autobiographique. C. Levi – qui est donc l'auteur, le narrateur et le personnage – passe par un hameau reculé et

découvre une population dans un état de santé désastreux ; alors qu'on lui a récemment interdit d'exercer la médecine, il leur prodigue quelques conseils avant de rentrer chez lui, à Gagliano (nom inventé ressemblant à Aliano, le véritable village où a séjourné l'auteur). Là, il est confronté à la colère des habitants : ils ne comprennent pas cette interdiction d'exercer ayant entraîné le décès d'un homme et qui est le signe, pour eux, qu'il lui est désormais interdit de les secourir. S'ensuit une analyse de la part de l'auteur de cet « air de révolte » : la violence qui se dégage des propos et des menaces proférées par les habitants est mise en perspective avec la question du brigandage méridional et avec celle, plus vaste, de l'oppression des classes subalternes par les classes dirigeantes.

La richesse de ce texte permettait aux candidates et candidats de développer plusieurs axes d'analyse. En premier lieu la façon dont C. Levi aborde la fameuse question méridionale : par le prisme médical, mais aussi et surtout socio-politique. Un relevé précis des expressions employées pour désigner l'autorité de l'État (quatre occurrences de « ceux de Rome ») pouvait par exemple se révéler utile. Il était également intéressant d'analyser, d'un point de vue narratif, comment le texte s'articule sur un contraste entre le « moi » de l'auteur et le groupe indéterminé des paysans, cette communauté qui l'a accueilli comme un guérisseur miraculeux et auprès de laquelle il se sent impuissant. Enfin, le texte offrait quelques lignes de description de la campagne et de la nature permettant d'établir un lien avec l'autre aspect de la carrière de Carlo Levi (qui était mentionnée dans le chapeau du texte) : au travers de quelques jolies tournures, le regard du peintre semble en effet surgir.

La caractérisation du contexte socio-historique, faisant partie intégrante de l'épreuve, devait nourrir le commentaire littéraire. Or le jury a été confronté à des erreurs quant à la contextualisation de l'auteur et de l'extrait. Certes, beaucoup de candidats se sont servis du chapeau informatif et un grand nombre d'entre eux connaissaient Carlo Levi, mais pour certains cette connaissance restait trop superficielle. Des rapprochements hasardeux et trop rapides ont par exemple été faits entre C. Levi et A. Gramsci. Plus grave et nettement plus récurrent : la « question méridionale » semblait totalement inconnue de nombreux candidats qui ont pris cette révolte paysanne pour une révolte purement antifasciste. Il convient de rappeler que le problème du *Mezzogiorno* est antérieur au fascisme et renvoie plutôt aux années post-unitaires. De ce manque de connaissances historiques naît aussi le contresens qui a été souvent fait sur la référence à la « ferocia spagnola » (l. 45). Quelques candidats ont en effet cru qu'il s'agissait d'une référence à la guerre civile espagnole, plutôt qu'à la domination espagnole en Italie méridionale.

Concernant la méthodologie, la grande majorité des copies a respecté les règles de l'épreuve : organisation du propos en plusieurs parties encadrées par une introduction et une conclusion, présence d'une problématique et identification des enjeux socio-historiques. Le jury regrette toutefois que de nombreux candidats se limitent à de la paraphrase et laissent peu de place à une véritable analyse, avec des exemples précis tirés du texte. Ce sont pourtant les moments qui sont les plus convaincants dans une copie. De même, les parties restent trop souvent thématiques, purement descriptives – d'où le risque de paraphrase –, voire trop générales (par exemple, le champ sémantique de la colère) et ne sont pas en prise avec les axes de lecture liés spécifiquement au texte à commenter. Les meilleures copies sont celles qui ont su articuler l'analyse fine et détaillée du texte avec les problématiques historiques qu'il mettait en jeu, à savoir la question méridionale (avec une allusion très bien venue au phénomène du

brigandage), la place du narrateur et son lien avec les populations rencontrées. À titre d'exemple, les axes développés dans les très bonnes copies ont pu être : le portrait d'un monde ancien et isolé où le narrateur est perçu comme le sauveur, le regard du narrateur alternant entre objectivité du médecin et esthétique du peintre, ou encore la critique de l'abandon du sud de l'Italie par l'État et l'oppression du régime fasciste.

Le jury renvoie pour finir au paragraphe recensant quelques conseils de méthode qui se trouve à la page 4 du rapport de jury 2024.

Version

Le passage à traduire présentait tout d'abord la difficulté de restituer la vivacité des échanges entre les paysans et le narrateur, rapportés au discours indirect libre. Par ailleurs, une riche déclinaison de morphologies verbales exigeait de traduire correctement, outre deux futurs, une forme irrégulière du passé simple, de nombreux imparfaits de l'indicatif, ainsi que la tournure typiquement italienne *stare* + verbe au gérondif. Mais surtout, la véritable difficulté grammaticale de cet extrait résidait dans la valeur et l'emploi du mode conditionnel : trois phrases étaient construites sur le système hypothétique dit de l'irréel du passé, où les verbes au conditionnel passé devaient être conservés en français, tandis que le plus-que-parfait du subjonctif devait être traduit par le plus-que-parfait de l'indicatif (ex : *se io avessi potuto andar subito, lo avrei certamente salvato* (l. 29) > « si j'avais pu partir tout de suite, je l'aurais certainement sauvé. »). Une autre phrase comportait un verbe au conditionnel passé dont la valeur est celle du « futur dans le passé » (l. 34-35), et devait donc être traduite par un conditionnel présent en français.

Lexique

Il n'y avait pas de problème majeur sur le plan lexical. Quelques termes un peu moins fréquents (l'adjectif *torvo* dans *torva decisione*, l. 36 ou le substantif *scuri*, l. 37) s'éclairaient aisément grâce au dictionnaire unilingue. La maladresse, l'étourderie ou la mauvaise lecture du genre du substantif ont parfois transformé ces *scuri* en « volets », conduisant à une traduction invraisemblable. De manière générale, la réflexion en contexte et la maîtrise du français pouvaient éviter quelques absurdités comme « quelque chose fomentait dans le village » fondée sur une confusion avec le verbe « fermenter » et sur une erreur de syntaxe. Un point qui a attiré notre attention cette année était la – toute relative – présence de titres liés au contexte historique du fascisme et en particulier du terme *podestà* (l. 40 et l. 50). Le jury a fait preuve de bienveillance en acceptant, outre le parfait « podestat », ces différentes traductions : « le maire », « l'édile », « le chef fasciste », « le maire fasciste » et en ne sanctionnant que comme un mal dit ou très mal dit « l'officier municipal », « le gouverneur municipal ». Enfin, nous souhaitons rappeler que la tendance en traduction est à ne pas traduire les toponymes ; cela peut même mener à des aberrations et à des non-sens comme dans le cas de « je ne fus pas un Saint Arc Ange » pour *non fosse che a Sant'Arcangelo* (l. 42)

où le toponyme n'a visiblement pas été identifié comme tel et la préposition a passée sous silence.

Syntaxe/grammaire de l'italien

Plusieurs candidats confondent les temps verbaux : ainsi de l'imparfait italien traduit par un passé simple français dans le cas de *uscivano di casa armati (...) mi dicevano* (l. 47-48) où le second devient un « me dirent-ils » ; ou bien de l'imparfait italien devenant un présent en français : *avevamo un cristiano bono* (l. 49) qui a été traduit par « nous avons ». Le conditionnel passé *che mi avrebbe, d'ora innanzi, impedito di soccorrerli* n'a pas toujours été compris comme un futur dans le passé

Un certain nombre de candidats n'ont pas bien analysé le pronom relatif polysémique italien *che* dans la phrase *una conferma tragica della malvagità che aveva ispirato il divieto* et, au lieu d'en faire un pronom personnel sujet, n'ont sans doute pas trop réfléchi au contexte et l'ont traduit par le complément d'objet direct « que », produisant ainsi un contresens.

Enfin, la portion de phrase *una torva decisione, una disperazione risoluta faceva più neri i loro occhi* posait problème si elle était calquée en français, c'est-à-dire si le verbe *fare* était maintenu. Il fallait le traduire par le verbe *rendre*.

Orthographe/lexique/conjugaison du français

Pour ce qui est du rendu dans un français correct, le jury a souvent rencontré un grand nombre d'erreurs portant sur les conjugaisons françaises de verbes du vocabulaire de base. Un exemple parmi tous, celui du verbe « mourir », orthographié comme un conditionnel (« mourrions ») alors qu'il s'agissait d'un subjonctif présent. Si le pronom « on » était préféré dans ce même passage, il n'a pas été rare de trouver des confusions orthographiques entre le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif et de lire donc « Ceux de Rome veulent que l'on *meurt ». Le jury a également maintes fois trouvé le barbarisme *ne fusse que, témoignant de l'ignorance de plus en plus flagrante dans les copies du subjonctif imparfait français, y compris dans ce genre de tournures assez communes. L'accord des participes passés français n'est pas toujours maîtrisé, comme ce fut le cas dans la phrase *I contadini avevano dei visi che non avevo ancora mai visto loro*. À propos d'accord, le singulier italien du verbe *faceva* dans la phrase *una torva decisione, una disperazione risoluta faceva più neri i loro occhi* posait problème en français, où le verbe doit plutôt se mettre au pluriel dans ce cas. Des accents circonflexes sont souvent ajoutés ou enlevés par exemple dans le cas du participe passé du verbe *devoir*, masculin et féminin. On ne saurait trop redire que les accents graphiques ne sont pas facultatifs.

Traduction proposée

Dès que j'arrivai à Gagliano¹, je m'aperçus, au visage des paysans, que quelque chose bouillonnait² au village. Pendant mon absence, tout le monde avait appris l'interdiction d'exercer qui me frappait et le temps que j'avais perdu³, la veille, pour pouvoir me rendre au Pantano. La nouvelle de la mort du paysan était déjà arrivée, comme apportée par je ne sais quel mystérieux télégraphe⁴. Tout le monde au village connaissait le mort et l'aimait. En tant de mois, c'était le premier et l'unique mort parmi ceux que j'avais soignés. Tout le monde pensait que si j'avais pu y aller immédiatement, je l'aurais certainement sauvé, et que sa fin était seulement due au retard, et aux hésitations du podestat. Lorsque je disais que probablement, même si j'étais arrivé quelques heures plus tôt, dépourvu de moyens et de pratique chirurgicale⁵ comme je l'étais, avec presque aucune possibilité⁶ de le faire transporter à temps, ne fût-ce⁷ qu'à Sant'Arcangelo, je n'aurais pas pu faire grand-chose, ils secouaient la tête, incrédules : pour eux, j'étais un guérisseur miraculeux, et rien ne m'aurait été impossible si j'étais arrivé à temps. Pour eux, l'épisode n'était que la confirmation tragique de la méchanceté qui avait inspiré l'interdiction qui m'empêcherait désormais de les secourir. Les paysans avaient des visages que je ne leur avais encore jamais vus : une sombre⁸ détermination, un désespoir résolu rendaient leurs yeux plus noirs. Ils sortaient de chez eux armés de fusils de chasse et de haches. – Nous sommes des chiens, – me disaient-ils. – Ceux de Rome veulent que nous mourions comme des chiens. Nous avons pour nous un bon chrétien⁹, ceux de Rome veulent nous l'enlever. Nous brûlerons la mairie et nous tuerons le podestat.

Conseils formels valant pour l'ensemble de l'épreuve

Le jury se permet de rappeler des fondamentaux concernant la présentation formelle des copies. Il souhaiterait insister à nouveau sur l'importance d'une écriture lisible et d'une présentation de la copie sans ratures, formes de respect s'instaurant entre ceux qui composent et ceux qui corrigent. Il est véritablement indispensable de bien former ses lettres, de marquer les accents et les signes de ponctuation de même que, très concrètement, il est primordial d'utiliser une encre relativement foncée et de faire attention aux bordures des copies. En effet, certaines lettres ne sont pas toujours visibles sur le scan des copies qui parvient aux correcteurs ; quelques copies, cette année encore, étaient très difficilement lisibles du fait d'une couleur d'encre trop claire ou de graphies presque indéchiffrables.

¹ Ou : Tout juste/Sitôt arrivé à Gagliano...

² Ou : quelque chose fermentait/était en ébullition au village ; quelque chose agitait le village ; quelque chose couvait dans le village.

³ Ou : qu'on m'interdisait d'exercer et que j'avais perdu du temps

⁴ Ou : par je ne sais quelle communication télégraphique.

⁵ Ou : sans matériel et sans expérience chirurgicale.

⁶ Ou : avec de minces/maigres possibilités...

⁷ Ou : ne serait-ce...

⁸ Ou : une décision menaçante/inquiétante/lugubre.

⁹ Ou : un homme bon

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Thème en langue vivante étrangère – Italien

- SÉRIES : Langues Vivantes
- Épreuve écrite

Traduction proposée

Quando si è giovani, non ci si accontenta di fare una cosa, la si vuole anche giustificare. Mio padre voleva che diventassi un diplomatico. Già mi vedeva in un salotto di Vienna o di Parigi, intento a sviscerare la letteratura russa in compagnia di qualche vecchio ambasciatore. Quel che volevo io, invece, era sbarazzarmi una volta per tutte del mondo delle intenzioni, dei doveri e dei progetti. È per questo che mi sono iscritto all'accademia di arte drammatica di Mosca e ho cominciato a vivere la vita disordinata dei teatranti.

All'inizio degli anni Novanta, Mosca era una città elettrica. Avevamo appena compiuto vent'anni e un mondo nuovo ci si apriva davanti, proprio quando avevamo infine la forza di conquistarlo. Le vie di Mosca, gli enormi palazzi di Stalin, i marciapiedi fangosi e i grandi lampadari della metro erano gli stessi, ma d'improvviso tutto sembrava avvolto in una bolla d'energia. Eravamo così eccitati che non dormivamo mai più di tre o quattro ore a notte. Mi ricordo dei corsi all'accademia. Per la prima volta, potevamo non solo assistere a produzioni provenienti dall'Occidente, ma anche incontrare attori, registi, discutere con loro fino all'alba...

Eravamo convinti che fosse arrivato il nostro turno di rifondare la società su basi nuove, prigionieri com'eravamo della vecchia idea russa secondo la quale l'arte non è soltanto cultura ma costruzione, profezia, verità. Venivamo da un mondo fatto di parole taciute o sussurate, al cui interno le rare persone che avevano il coraggio di pronunciarle apertamente erano pazzi o eroi. Non eravamo ancora abituati all'idea che esse non valessero niente, che contassero solo le azioni. Durante quegli anni, i giornali che si occupavano d'arte, di letteratura vendevano milioni di esemplari. La gente non riusciva a credere che fosse finalmente possibile leggere tutte quelle parole, libere, senza filtri. Non era mai sazia. Immaginatevi in quale stato fossimo, noi che vivevamo nel mito dell'arte redentrice. A quell'epoca io pure facevo ancora finta di crederci. Sapete come sono i giovani, prendono tutto dannatamente sul serio, è la maledizione tipica di quell'età.

Commentaires

Le texte proposé pour la session 2025 du thème italien était tiré d'un roman récent de Giuliano Da Empoli, *Le Mage du Kremlin*, publié en 2022. Il ne devait pas poser de problèmes de compréhension globale, mais les difficultés grammaticales et syntaxiques y étaient

nombreuses, bien que sans doute attendues par une majorité de candidates et de candidats bien préparés à l'épreuve écrite de spécialité du thème italien.

Du point de vue lexical et idiomatique, la traduction de ce passage exigeait un vocabulaire varié, allant du champ sémantique de la diplomatie (« diplomate », « salon », « ambassadeur ») et des arts du spectacle (« académie d'art dramatique », « théâtres », « acteurs », « metteurs en scène ») à celui de l'architecture urbaine (« trottoirs boueux », « lustres de métro ») en passant par un vocabulaire très riche en termes exprimant l'opinion et la croyance, avec des accents parfois religieux (« l'art rédempteur », la « prophétie »). Le ton général du texte est en effet celui d'un narrateur parlant à la première personne du singulier, et décrivant avec un mélange de nostalgie et de cynisme une période désormais lointaine, qu'il raconte d'abord sur un plan personnel dans le premier paragraphe, puis en tant que représentant d'une génération de jeunes artistes russes encore nourrie d'un fol espoir en l'avenir. Cette remarque générale permet de déceler la principale difficulté dans la traduction de ce texte, résidant dans le choix du mode subjonctif – que la langue italienne impose bien plus souvent que la française – pour exprimer les opinions et les espoirs du passé, par rapport auxquels le narrateur du présent du récit marque une distance évidente (« à cette époque, même moi je faisais encore semblant d'y croire » déclare-t-il à la fin du passage). À ce premier niveau de difficulté, concernant le mode des temps verbaux, s'ajoutait la contrainte d'un récit au passé, qui s'articulait ici généralement avec l'imparfait de l'indicatif dans le verbe principal, et qui exigeait, dans le respect des règles de la *consecutio temporum*, l'imparfait du subjonctif dans les subordonnées. On retrouvait cette difficulté dans le premier paragraphe (« mio padre voleva che diventassi ») mais surtout tout au long du troisième, qui commence par « Nous étions convaincus que », et qui ouvre, en italien, toute une série de verbes nécessairement à l'imparfait du subjonctif (« l'idea che esse non valessero niente, che solo contassero » ; « la gente non riusciva a credere che fosse finalmente possibile »). Le jury se réjouit de constater qu'une majorité de copies ont parfaitement compris cette caractéristique du paragraphe, et l'ont généralement bien traduite.

Les autres difficultés syntaxiques et grammaticales du texte étaient, comme on l'a dit, très classiques, et ont été identifiées par un grand nombre de copies qui ont fait preuve, dès la première phrase, d'une solide maîtrise des règles induites par le choix opportun de traduire « quand on est jeune » par un « si » impersonnel en italien, qui requiert un pluriel « quando si è giovani » ainsi qu'un ordre précis des pronoms atones « non ci si accontenta » et « la si vuole ». La forme en -ant (« provenant de l'Occident »), qui pouvait être rendue par une proposition relative, mais ici aussi par un participe présent accordé en nombre (« provenienti dall'Occidente ») a généralement été rendue de manière correcte. Le jury se félicite également de la maîtrise de la part des candidats de certaines règles de traduction, comme la restitution du passé proche à l'aide de l'adverbe « appena » (« nous venions d'avoir vingt ans »), ainsi que l'élégance de l'antéposition de l'adverbe « Già mi vedeva » pour rendre « Il me voyait déjà », que le jury a retrouvé dans les meilleures copies.

S'il se réjouit d'avoir trouvé, dans une majorité de copies, des solutions de traduction témoignant d'une intelligence certaine de la langue italienne, et d'une très bonne maîtrise de sa syntaxe, le jury regrette encore de trop nombreuses approximations dans l'emploi des prépositions, sur lesquelles il invite les candidats et candidates à porter une plus grande attention. Il a également déploré cette année encore la présence, y compris dans de bonnes copies, de très nombreuses fautes d'orthographe – notamment pour les doubles consonnes –

commises pour des mots italiens d'usage tout à fait courant. Certaines formes verbales semblaient également peu maîtrisées telles que le participe passé « taciute » par lequel on pouvait simplement traduire « les paroles *tues* » et qui a donné lieu à un trop grand nombre de fautes, allant de l'imprécision lexicale au solécisme.

Le jury rappelle enfin, une fois de plus, qu'il ne s'attend pas à ce que les candidates et candidats traduisent en italien les noms propres présents dans le texte, sauf quand il s'agit de noms de lieux très connus (pays, capitales, très grandes villes ou monuments) et que l'usage requiert la traduction. Il fallait donc traduire ici « Vienne » et « Paris », mais aussi « Moscou ».

Le jury souhaiterait terminer ce rapport par un mot de félicitation, car il a été frappé par la qualité générale des copies qu'il a corrigées cette année, témoignant du sérieux de la préparation des candidats et candidates et de leur maîtrise rigoureuse de la langue italienne. Cela explique la moyenne plus élevée qu'à l'accoutumée des notes attribuées. Cette année le jury n'a corrigé que douze copies, dont huit ont obtenu une note égale ou supérieure à 15/20 ; deux une note comprise entre 6/20 et 15/20 ; et deux une note inférieure à 5/20. Il a attribué à la meilleure copie la note de 18,5/20, et la note de 3,5/20 à la plus faible.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme – Italien

- SÉRIE : Lettres et Arts
- Épreuve orale

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Marie FABRE, Élise LECLERC

L'article proposé cette année au candidat était tiré de *Internazionale*. Il portait sur l'œuvre qu'Enrico Baj a consacrée à l'assassinat de Giuseppe Pinelli (auteur de l'article : Daniele Cassandro).

Un candidat s'est présenté cette année et a obtenu la note de 7. Cette note résulte d'un contraste très marqué entre une langue qui relevait d'un apprentissage balbutiant de l'italien et d'une bonne culture générale tant artistique que politique. Rappelons qu'il s'agit d'une épreuve en langue étrangère, ce qui suppose d'avoir préalablement étudié ladite langue en dépassant un niveau débutant.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Marie FABRE, Stéphanie LANFRANCHI

Le jury a entendu cette année quatre commentaires portant respectivement sur le sonnet 272 du *Canzoniere* de Francesco Petrarca ; sur deux passages extraits du roman *Accabadora* de Michela Murgia ; sur la scène XVI de l'Acte III de *Smanie per la villeggiatura* de Carlo Goldoni.

Malgré la nature très différente des textes proposés, d'un point de vue général et méthodologique, les quatre candidats ont tous et toutes parfaitement maîtrisé les attentes de l'exposé, en commençant d'abord par une introduction qui remettait en perspective les enjeux littéraires ou dramaturgiques des passages spécifiques qu'ils et elles devaient analyser. Ils et elles ont ensuite procédé à la lecture d'un bref extrait de leur choix, le plus souvent situé au tout début du texte. Le jury a particulièrement apprécié l'excellente lecture qui a été faite du texte théâtral de Goldoni : par la seule lecture et la vivacité des intonations, la candidate a réussi à donner un premier aperçu convaincant de l'interprétation qu'elle a ensuite développée en trois mouvements. On ne saurait trop insister sur le fait qu'une bonne lecture à voix haute permet déjà au jury de saisir la qualité de la langue et de la compréhension d'un texte. Tous les candidats ont choisi une analyse linéaire du texte, précédée d'une annonce du découpage de l'extrait ainsi que des principaux axes interprétatifs. L'exposé, d'une durée qui n'excédait pas vingt minutes, a ensuite été suivi d'une discussion d'environ dix minutes avec le jury, permettant notamment de confirmer la connaissance de l'œuvre de la part du candidat, et sa capacité à argumenter ou à approfondir des passages du texte ou de son interprétation. Les commentaires étaient globalement très bons, le jury a simplement regretté, dans les passages sur M. Murgia, une attention insuffisante au point-de-vue genré de la narratrice et à son regard sur le personnage principal.

La langue italienne était cette année, chez tous les candidats, parfaitement correcte, le débit très fluide – parfois même légèrement trop rapide dans le commentaire du sonnet de Pétrarque – le lexique précis et utilisé à bon escient. Au moment de la discussion avec les candidats, le jury a cependant noté quelques rares chutes de registre chez une autre candidate, ainsi que quelques rares gallicismes dans les tournures utilisées par un troisième candidat. Néanmoins, dans l'ensemble et en conclusion, le jury se réjouit d'avoir entendu des commentaires témoignant d'une très bonne connaissance des œuvres, d'une excellente maîtrise autant de l'exercice que de la langue italienne, et d'avoir pu entamer avec chacune et chacun des candidats une réelle discussion à la fin du commentaire, qui a mis en valeur

des compétences linguistiques et interprétatives tout à fait remarquables. C'est pourquoi il a attribué quatre excellentes notes, allant de 17,5/20 à 19,5/20.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Corinne MANCHIO, Charlotte MOGE

Les textes qui ont été tirés au sort par les candidates et les candidats cette année sont :

- Paolo Di Paolo, « La Storia d'Italia è un romanzo », *Repubblica*, 21 dicembre 2024
- Paolo Rumiz, « Grazie Trump che ci costringi a ritrovare l'idea di Europa », *Repubblica*, 11 marzo 2025
- Andrea Malaguti, « I cani e porci di Salvini e il naufragio albanese », *La Stampa*, 20 ottobre 2024
- Lirio Abbate, « Brusca è un uomo libero. E ora lo Stato si guardi allo specchio », *Repubblica*, 6 giugno 2025

Cette année a été particulièrement faste et le jury ne peut que saluer la grande qualité des quatre candidates et candidats qui se sont présentés. Le niveau de langue était absolument excellent (pas une seule erreur de langue n'a été relevée), toutes et tous ont réussi à enrichir intelligemment les commentaires linéaires ou thématiques des articles avec leur bonne (voire très bonne) culture générale sur l'histoire et l'actualité italiennes, ce qui explique une fourchette de notes exceptionnellement haute (entre 18 et 20). Le jury a particulièrement apprécié les choix de lecture pertinents des candidates et des candidats, qui mettaient ainsi d'emblée l'accent sur les concepts essentiels de leur problématique.

Le jury rappelle que l'introduction doit proposer une synthèse qui pose les enjeux du texte ainsi qu'un plan et une problématique clairs et cohérents avec le sujet de l'article. Il est important de marquer une progression dans le commentaire afin d'éviter les répétitions ou les renvois circulaires qui peuvent nuire à la pertinence du propos, c'est pourquoi il est conseillé de varier les exemples. Les retours précis et fréquents au texte pendant le commentaire ainsi que la finesse des analyses qui soulignent les spécificités stylistiques (anaphores, évolution du ton de l'article et champs sémantiques) ont été particulièrement appréciés. Toutefois, les remarques sur le style de l'écriture ne sont pas une fin en soi : elles doivent être utilisées à bon escient pour éclairer le positionnement de l'auteur ou pour montrer les tensions du texte. Lors de l'entretien, le jury offre aux candidats et candidates l'occasion de commenter des passages oubliés et d'explicitier certains éléments qui n'étaient pas clairs dans l'exposé. Les ouvertures proposées pendant la discussion permettent également d'évaluer la connaissance des faits marquants de l'histoire italienne. Le niveau de langue était cette année excellent tant dans le lexique et la syntaxe que dans la maîtrise des outils conceptuels et stylistiques.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 2

Membres du jury : Corinne MANCHIO, Charlotte MOGE

Les textes qui ont été tirés au sort par les candidates cette année sont :

- Roberto Saviano, « L'infanzia allo Zen, gli sfottò, la pistola per scalare le gerarchie della mala: la foto che racconta i ragazzini della strage di Monreale », *Corriere della Sera*, 7 maggio 2025
- Michela Marzano, « Caro ministro Valditara, il paternalismo è ancora il problema », *Repubblica*, 19 novembre 2024

Cette année, deux candidates se sont présentées et ont obtenu les notes de 11 et de 15.

L'une des candidates a montré un très bon niveau de langue (fluidité, maîtrise de la grammaire, niveau de langue adapté) tandis qu'une autre a été pénalisée par un niveau trop faible (du fait notamment d'erreurs d'accent toniques sur des mots d'usage courants, d'erreurs de syntaxe et de grammaire, voire de barbarismes). Le jury rappelle que le niveau de langue satisfaisant constitue un pré-requis pour l'épreuve de LV2 (grammaire, syntaxe mais aussi lexique) afin d'éviter les contre-sens et les incompréhensions.

Si la méconnaissance de l'événement cité dans l'un des articles (le féminicide de Giulia Cecchettin) pouvait éventuellement compliquer la tâche de la candidate, celui-ci n'était pas un prérequis pour comprendre le texte. Les enjeux des textes ont été globalement saisis et un certain nombre de remarques combinant des considérations sur la forme et sur les enjeux du texte ont été particulièrement appréciées. Le jury tient à insister sur le fait que les moments où l'analyse stylistique a été reléguée au second plan ont souvent été les moins convaincants ; à l'inverse les interprétations les plus intéressantes ont été construites en s'appuyant sur des considérations stylistiques ou sur un commentaire de la photo associée au texte (dans le cas de l'article de Roberto Saviano).

Durant l'entretien, le jury a regretté des réponses peu claires ou peu développées ainsi que des raccourcis problématiques et des confusions sur des concepts-clés du texte. Au contraire, la capacité des candidates à intégrer leurs connaissances générales sur l'Italie dans leurs réponses et à dépasser les problématiques de chaque article a été appréciée.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme – Italien

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 3

Membres du jury : Marie FABRE, Élise LECLERC

Les textes proposés étaient tirés de la *Repubblica*, *Micromega*, et *La Stampa*. Ils portaient les titres suivants (entre parenthèses le nom de l'auteur de l'article) :

- «Cambiano i papi ma non la dottrina » (Giancarlo Straini).
- « Combattere il fascismo è una scelta esistenziale, per questo i partigiani non temevano la morte » (Marco Revelli).
- « Non basta ricordare il passato » (Massimo Recalcati).

Trois candidats et candidates se sont présentés cette année, obtenant les notes de 19, 15,5 et 14.

Le jury a eu le plaisir d'écouter trois exposés de bonne voire très bonne tenue, ce qui dénote une bonne préparation des candidats et candidates tant sur le plan méthodologique (analyse d'un texte en langue étrangère) que sur le plan de la culture générale (civilisation italienne du *Risorgimento* à nos jours). Le jury a particulièrement apprécié l'excellente maîtrise de la langue d'une candidate, mise au service d'une analyse précise et fine. Cette impression a été confirmée par l'échange, qui a permis à la candidate de montrer sa bonne connaissance des thèmes d'actualité. Un second exposé s'est vu attribuer la note de 15,5 après un exposé lui aussi très convaincant, tandis que les réponses aux questions lors de l'entretien étaient plus hésitantes et ont révélé quelques fragilités linguistiques. Le jury a apprécié que ses recommandations sur le commentaire des images associées à l'article aient été suivies par la candidate. Enfin, un dernier candidat a proposé une présentation très convenable du texte, dans une langue qui manquait beaucoup de fluidité et de justesse – jusque dans le genre des mots du texte, sans parler des accents toniques. Le candidat possédait cependant de bonnes connaissances sur la période fasciste et post-fasciste, que le jury a choisi de valoriser.

Comme toujours, le jury a apprécié les remarques montrant que les candidats et candidates étaient attentives à l'*analyse de texte* : type d'article, tonalité, marques de style, voire structure plus ou moins narrative ou argumentative. Lors des échanges, le jury s'est montré sensible à la capacité des candidats et candidates à dialoguer et à construire une réflexion *in situ* – aussi limitée qu'elle soit du fait de la durée et du contexte de l'épreuve.